



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique du sport

Question écrite n° 97959

Texte de la question

M. Guénhaël Huet attire l'attention de M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports sur le moyen important d'intégration que constitue le sport. Le sport permet aux jeunes, et aux moins jeunes, d'apprendre à se connaître, à maîtriser leur corps, leurs émotions et leurs gestes. On utilise d'ailleurs régulièrement des techniques sportives chez les enfants afin de faciliter leur apprentissage de la maîtrise et de la coordination de leur propre corps. Le sport est également l'endroit où l'apprentissage de la règle, dans toutes ses dimensions, prend tout son sens. Sa valeur éducative est souvent reconnue même si l'institution scolaire gagnerait à une plus grande coopération entre l'éducation du corps et de l'esprit. Par ailleurs, le sport est le seul domaine qui valorise l'esprit d'équipe dans une société où l'individualisme prime sur tout le reste ce qui se révèle souvent destructeur pour notre pays. Il apparaît donc capital que le sport renoue avec son caractère populaire en valorisant les millions de sportifs amateurs et les milliers de bénévoles et éducateurs. Aussi il lui demande quelles sont ses intentions en matière de politique sportive de grande envergure afin que des programmes sportifs concrets, ambitieux et utiles à destination des citoyens puissent voir le jour.

Données clés

Auteur : [M. Guénhaël Huet](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97959

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 juillet 2016](#), page 6794

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)